

# Taxe d'apprentissage

## Bordereau de versement

### Votre entreprise :

Raison sociale\* : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_

N° de Siret\* \_\_\_\_\_

\* Champs obligatoires pour permettre d'éditer le reçu faisant office de preuve de paiement pour les services fiscaux.

### Contact entreprise :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### Versement :

Mon entreprise verse la somme de (montant en chiffres) : \_\_\_\_\_ €uros

(montant en lettres) : \_\_\_\_\_ €uros

Mode de versement (cocher une des deux cases) :

- Chèque à l'ordre de la FFBS – 41 rue de Fécamp – 75012 Paris
- Virement bancaire : libellé à l'ordre de « FFBS TA – nom de l'entreprise »

HSBC  Relevé d'identité bancaire			
Code banque	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
30056	00750	0750040883	75
IBAN (Identifiant International)		Code BIC	
FR76 3005 6007 5007 5040 2088 375		CCFRFRPP	
Domiciliation			
HSBC FR BBC 4 SEPTEMBRE			
FEDE FRANC BASEBALL & SOFTBALL			

### Envoi de ce bordereau

En pièce jointe par courriel à [taxe.apprentissage@ffbs.fr](mailto:taxe.apprentissage@ffbs.fr), si virement bancaire.

Par courrier postal à FFBS - 41 rue de Fécamp - 75012 PARIS, avec le chèque.

À réception du présent bordereau et de votre règlement un reçu libératoire vous sera retourné.

### Contact Taxe d'Apprentissage FFBS

Aina RAJOHNSON (tél. : 06 08 09 98 66, courriel : [taxe.apprentissage@ffbs.fr](mailto:taxe.apprentissage@ffbs.fr))

### Protection des données personnelles :

Les données personnelles recueillies via ce formulaire font l'objet, par la FFBS, d'un traitement informatisé destiné à la gestion de votre solde de taxe d'apprentissage. La FFBS est susceptible de vous inviter à ses événements, de vous adresser ses informations, ses offres d'accompagnement et ses enquêtes. Elle peut également vous adresser des messages d'incitation au versement du solde de votre taxe les années à venir. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD, vous pouvez accéder aux données à caractère personnel vous concernant et les faire rectifier ou effacer. Vous disposez également du droit de limitation et le cas échéant, d'opposition du traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le DPO (délégué à la protection des données personnelles) de la FFBS par courriel à [rgpd@ffbs.fr](mailto:rgpd@ffbs.fr) en précisant en objet « Versement taxe d'apprentissage ». La politique de protection des données personnelles de la FFBS est détaillée dans la page dédiée (<https://ffbs.fr/rgpd>).